



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

OBJET :

**Désignation d'un
représentant de l'EPTB
Seine Grands Lacs au
Comité de bassin Seine-
Normandie**

L'an deux mille vingt, le Vingt-deux septembre 2020, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le onze, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :

Nombre des membres composant le Comité Syndical	27	<u>Au titre du Conseil de Paris :</u> <u>M. ALPHAND</u> <u>M. AQUA</u>
En exercice.....	26	<u>Mme BROSSSEL</u> <u>M. LERT</u>
Présents à la Séance	15	<u>Mme MONTANDON</u> <u>M. RAIFAUD</u>
Représentés par mandat	4	<u>Mme PULVAR</u> <u>M. VAUGLIN</u>
Absents	7	<u>Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :</u> <u>M. COURTES</u> <u>M. LARGHERO</u>

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :
M. MOLOSSI**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**
Mme DURAND
M. GUERIN**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**
M. ABEL
M. VIART**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :****Etaient absents excusés :**
M. AIDENBAUM
M. LORIAU
M. KERN
M. METAIRIE
M. MARIN**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*Madame Josiane FISCHER donne pouvoir à Monsieur Daniel COURTES
Monsieur Jean-Michel BLUTEAU donne pouvoir à Monsieur Denis LARGHERO
Monsieur Philippe GOUJON donne pouvoir à Monsieur David ALPHAND*

Monsieur Belaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOLOSSI

La majorité des membres étant présente,

M.VAUGLIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

Mme Tiphanie PAYRE, Directrice générale Adjointe, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.



COMITÉ SYNDICAL
Séance du 22 septembre 2020

DÉLIBÉRATION
N° 2020-36/CSi

Désignation d'un représentant de l'EPTB Seine Grands Lacs
au Comité de bassin Seine-Normandie

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Instauré par la loi du 16 décembre 1964, le Comité de bassin Seine-Normandie est une assemblée politique qui joue le rôle de "Parlement de l'eau" sur le territoire du bassin Seine-Normandie. C'est un lieu de concertation privilégié entre les usagers, les collectivités locales et l'État sur les enjeux liés à l'eau.

Composé de 185 membres, élus pour 6 ans, il élabore, sur proposition du conseil d'administration, le programme d'intervention de l'agence de l'eau - travaux à réaliser, modalités des aides (subventions, avances) relatives à ces travaux. Il fixe également le taux des redevances pour financer le programme d'intervention.

Le comité de bassin est également chargé de l'élaboration du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de la consultation du public sur la politique de l'eau.

Il est composé de trois collèges :

- ✓ Le collège des élus (parlementaires, Régions, Départements, Communes ou leur groupement)
- ✓ Le collège des usagers (agriculteurs, industriels, associations, milieux socio-professionnels et personnes qualifiées)
- ✓ Le collège de l'État (services déconcentrés, établissements publics ...)

Le 27 juillet 2020, Michel CADOT, Préfet de bassin, de Paris et de la Région Ile-de-France, a adressé au Président MOLOSSI un courrier indiquant que les mandats des actuels membres du Comité de bassin arrivaient à échéance et devaient être renouvelés d'ici le 30 décembre 2020.

Dans ce cadre, il est proposé de renouveler, Frédéric MOLOSSI, Président de l'EPTB Seine Grands Lacs, comme délégué de l'établissement au sein du Comité de bassin Seine-Normandie.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

VU le courrier du Préfet Michel CADOT, en date du 27 juillet 2020,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article unique : Frédéric MOLOSSI est désigné pour représenter l'EPTB Seine Grands Lacs au Comité de bassin Seine-Normandie.

Le Président,



Frédéric MOLOSSI
Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis